



Accès direct à un logement.



Vos choix rythment l'accompagnement.



Une équipe pluridisciplinaire vous accompagne dans la création de votre projet logement, dans vos démarches administratives et différents projets personnels.



L'accompagnement n'a pas de durée prédéterminée.

Cette expérimentation est réalisée en collaboration avec l'ARS, la DDCSPP et Limoges Métropole.



Projet porté par l'ARSL en partenariat avec le CH Esquirol.



Patricia Maïssa,

Directrice Adjointe du Pôle Urgence de l'ARSL et responsable du dispositif

« Un Chez-Soi d'Abord »

05.55.79.15.16



PLAQUETTE À DESTINATION DES SOUS-LOCATAIRES

LE DISPOSITIF UN CHEZ-SOI D'ABORD

Le dispositif « Un chez-soi d'abord » est porté par l'ARSL en partenariat avec le Centre Hospitalier Esquirol. Il vous permet d'**accéder directement à un logement autonome** et de bénéficier d'**un accompagnement médico-social vous impliquant comme principal acteur** de votre situation.

LES LOGEMENTS

Après avoir rencontré l'équipe du chez-soi d'abord pour définir votre projet logement, **vous choisirez l'appartement et le secteur que vous souhaitez à Limoges.**

Un principe de sous-location vous permettra de sécuriser vos premiers pas dans votre logement. L'objectif est de vous permettre de devenir seul locataire de ce logement.



POUR QUI ?

- Vous avez eu un parcours d'hébergement, de squat ou à la rue.
- Vous avez des ressources ou des perspectives de ressources.
- Vous avez envie d'investir un projet logement pour accéder à l'autonomie.
- Vous acceptez l'accompagnement de l'équipe du Chez-soi d'abord pour vous soutenir dans vos différents projets.
- Vous souffrez d'un trouble psychotique avec ou sans prise en charge médicale.

COMMENT ?

Votre demande et l'entrée dans le dispositif sont étudiées après une évaluation médico-sociale et concertation de l'équipe du Chez-soi d'abord.

VOUS ÊTES PARMI NOUS ?

Il est temps de travailler ensemble sur vos besoins et vos souhaits.

Plusieurs rendez-vous vous permettront de commencer les démarches administratives et de rencontrer les différents membres de l'équipe.



MAINTENANT ?

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS PRÉSENTE POUR VOUS ET VOS PROJETS.

- Une **chargée de la gestion locative**, tout comme un bailleur, vous aidera à chercher votre logement. Elle veillera également au bon paiement du loyer et à vous guider dans vos droits et devoirs de sous-locataire.
- Une **assistante sociale** vous accompagnera dans toutes les démarches du quotidien pour lesquels vous avez besoin d'aide. Par exemple, dans la gestion administrative, l'accès aux droits, dans votre insertion sociale et professionnelle, accompagnement dans des activités individuelles ou collectives...
- Une **équipe soignante** vous accompagnera dans le domaine de la santé.

AU MOINS UNE VISITE PAR SEMAINE SERA PRÉVUE À VOTRE DOMICILE POUR EFFECTUER LES DIFFÉRENTES DÉMARCHES

Le dispositif du Chez-soi d'abord vous permet de participer à l'évolution du service. Pour cela, nous aurons besoin de travailler ensemble.